



COMITÉ SYNDICAL DU LUNDI 22 MARS 2021

DÉLIBÉRATION N° 2021-46

ASSAINISSEMENT

30 – Lancement de la procédure d'attribution et signature du marché public de travaux avec le(s) titulaire(s) relatif à la réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux usées et d'eaux pluviales Avenue Jean Jaurès sur le territoire de la commune de DOMONT (Opération n° DOM468B)

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué le mardi 16 mars 2021, s'est réuni le lundi 22 mars 2021 à l'espace Marcel Pagnol de VILLIERS-LE-BEL, situé 2 Rue Gounod - 95400 VILLIERS-LE-BEL, sous la Présidence de Benoit JIMENEZ, Président du Syndicat.

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi vingt-deux mars à neuf heures,

Date de la convocation : Le mardi 16 mars 2021

Nombre de délégués titulaires en exercice : 70

Nombre de délégués suppléants en exercice : 70

Nombre de délégués formant le quorum minimum : 24

Président de séance : Benoit JIMENEZ

Secrétaire de séance : Philippe SELOSSE, délégué de la commune d'ÉCOUEN

Nombre de présents : (44)

Dont (44) présent(e)s avec droit de vote formant le quorum

CAPV : Philippe FEUGERE (Andilly), Joëlle POTIER et Pascal TESSÉ (Bouffémont), Charles ABEHASSERA et Martin KAMGUEN (Domont), Jean-Robert POLLET et Guy BARRIERE (Ézanville), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Moisselles), Blandine WALSH DE SERRANT et Zoheir AICHOUCHE (Piscop)

CARPF : Tony FIDAN (Arnouville), Claude BONNET (Bonneuil-en-France), Francis MALLARD et Marie-Claude CALAS (Bouqueval), Philippe SELOSSE (Écouen), Mouhammad ABDOUL (Epias-lès-Louvres), Roland PY et Patrice SAUBATTE (Fontenay-en-Parisis), Benoit JIMENEZ et Ramzi ZINAOUI (Garges-Lès-Gonesse), Jean-Michel DUBOIS et Claude TIBI (Gonesse), Martine BIDEL (Le Mesnil-Aubry), Didier GUEVEL et Marcel HINIEU (Le Plessis-Gassot), Christian CHOCHOIS et Bertrand KOVAC (Le Thillay), Eddy THOREAU (Louvres), Nicole BERGERAT (Puisseux-en-France), Pierre COTTIN (Roissy-en-France), Jean-Charles BOCQUET et Gérard DRÉVILLE (Saint-Witz), Navaz MOUHAMADALY (Sarcelles), Bruno REGAERT et Freddy BOULANGER (Vaud'herland), Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Vémars), Cathy CAUCHIE et Christian MAUCLER (Villeron), Maurice MAQUIN et Léon EDART (Villiers-le-Bel)

CCCPF : Jean-Claude LAINE (Baillet-en-France), Lionel LEGRAND (Mareil-en-France)

Absent(e)s et représenté(e)s : (6)

CARPF : Joël DELCAMBRE (Arnouville) a donné pouvoir à Tony FIDAN (Arnouville)
Abdellah BENOURET (Bonneuil-en-France) a donné pouvoir à Claude BONNET (Bonneuil-en-France)
Jean-Jacques PERCHAT (Puisseux-en-France) a donné pouvoir à Nicole BERGERAT (Puisseux-en-France)
François CARRETTE (Roissy-en-France) a donné pouvoir à Pierre COTTIN (Roissy-en-France)
Sylvain LASSONDE (Sarcelles) a donné pouvoir à Navaz MOUHAMADALY (Sarcelles)

CCCPF : Christiane AKNOUCHE (Baillet-en-France) a donné pouvoir à Claude LAINE (Baillet-en-France)

Présent(e)s sans droit de vote : (0)

ASSAINISSEMENT

30 – Lancement de la procédure d'attribution et signature du marché public de travaux avec le(s) titulaire(s) relatif à la réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux usées et d'eaux pluviales Avenue Jean Jaurès sur le territoire de la commune de DOMONT (Opération n° DOM468B)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le présent projet concerne les travaux nécessaires à la réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux usées et d'eaux pluviales avenue Jean Jaurès sur le territoire de la commune de DOMONT.

Dans le cadre d'une astreinte réalisée en 2016, le SIAH a été contacté pour une urgence liée à l'effondrement de la dalle supérieure d'un dalot existant. Afin d'établir au mieux les travaux nécessaires, des études complémentaires ont été menées afin de quantifier et de définir les différents désordres structurels.

L'analyse des inspections télévisées met en évidence que le dalot existant est fortement dégradé et doit être remplacé, également que le réseau d'eaux usées existant est dégradé de manière importante, sur la partie haute de l'avenue Jean Jaurès.

Le modèle hydraulique nous indique que le dalot existant est sous-dimensionné et qu'une nouvelle canalisation de diamètre 1 200 millimètres ou équivalent serait de capacité suffisante pour transporter le débit actuel des eaux pluviales circulant dans ce secteur. Le collecteur d'eaux usées sera donc remplacé à l'identique, le calibrage étant suffisant concernant les eaux usées.

Par conséquent, les travaux consistent à dévoyer les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées et à combler les réseaux qui vont être abandonnés.

Concernant le réseau d'eaux pluviales, l'ancien dalot très dégradé sera comblé et remplacé par une nouvelle canalisation en béton ou en PRV et qui sera redimensionnée. La canalisation passera sous la chaussée pour se raccorder sur le réseau d'eaux pluviales existant en amont du rond-point des avenues Jean Jaurès et Jean Rostand.

Pour ce qui concerne le réseau d'eaux usées, le collecteur existant étant très endommagé également, il sera comblé et remplacé par une canalisation en fonte de diamètre équivalent longeant le nouveau réseau d'eaux pluviales sous la chaussée pour se raccorder sur le réseau d'eaux usées existant de diamètre 300 millimètres provenant de la rue Aristide Briand.

Les travaux seront réalisés en tranchée ouverte, comme suit :

En eaux pluviales :

- Pose d'un ouvrage de type « Moduloval » d'eaux pluviales de dimension 1,15 m x 0,75 m (ht) d'une longueur de 261 mètres linéaires et d'une profondeur moyenne de 3 mètres ;
- Comblement de l'ancien réseau d'eaux pluviales sur 260 mètres linéaires ;
- Reprise de 25 branchements d'eaux pluviales de diamètre 150 millimètres, de 5 branchements d'eaux pluviales de diamètre 200 millimètres et de 5 branchements d'eaux pluviales de diamètre 300 millimètres ;
- Réfection complète de la chaussée au niveau de la canalisation créée et des trottoirs au niveau des branchements créés.

En eaux usées :

- Pose d'un collecteur d'eaux usées de diamètre 200 millimètres sur 130 mètres linéaires ;
- Comblement d'un collecteur d'eaux usées de diamètre 200 millimètres d'une longueur de 120 mètres linéaires ;
- Reprise de 20 branchements particuliers d'eaux usées ;
- Réfection complète de la chaussée et des trottoirs.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 1 317 731,50 € HT.

La consultation sera lancée selon la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L. 2124-1, L. 2124-2 et R. 2124-1 du Code de la commande publique.

La période de préparation avant chantier est prévue sur 2 mois et la période des travaux est prévue sur 5 mois.

Les crédits seront inscrits au budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées et au budget principal eaux pluviales, chapitre 23, article 2315.

ASSAINISSEMENT

30 – Lancement de la procédure d'attribution et signature du marché public de travaux avec le(s) titulaire(s) relatif à la réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux usées et d'eaux pluviales Avenue Jean Jaurès sur le territoire de la commune de DOMONT (Opération n° DOM468B)

CECI EXPOSÉ

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le rapport de Didier GUEVEL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2124-1, L. 2124-2 et R. 2124-1,

Considérant l'estimation du projet de marché public portant sur les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales intercommunaux avenue Jean Jaurès à DOMONT (Opération n° DOM468B), de 1 317 731,50 € HT,

Considérant la période de préparation avant chantier est prévue sur 2 mois et la période des travaux est prévue sur 5 mois,

Considérant la nécessité de lancer une procédure par voie d'appel d'offres ouvert en vue de la réalisation des travaux de réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux usées et d'eaux pluviales de l'Avenue Jean Jaurès sur le territoire de la commune de DOMONT (opération n° DOM468B),

LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

- 1- **Autorise** le Président à lancer la procédure d'attribution par voie d'appel d'offres ouvert et à signer le marché public avec le(s) titulaire(s) concernant le marché public de travaux de réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux usées et d'eaux pluviales avenue Jean Jaurès sur le territoire de la commune de DOMONT (Opération n° DOM468B),
- 2- **Prend acte** que la période de préparation avant chantier est prévue sur 2 mois et la période des travaux est prévue sur 5 mois,
- 3- **Prend acte** que le montant prévisionnel du présent marché est fixé à 1 317 731,50 € HT,
- 4- **Prend acte** que les crédits sont prévus au budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées et au budget principal eaux pluviales, chapitre 23, article 2315,
- 5- **Et autorise** le Président à signer tout acte relatif à ce marché public.

À VILLIERS-LE-BEL, le lundi 22 mars 2021

Benoit JIMENEZ,

Président du Syndicat,

Maire de GARGES-LES-GONESSE.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité le : 16/04/2021
Affichée le : 20/04/2021
Retirée le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

